

été obligés de diminuer d'un quart la portion du pain, que la regle nous permet pour notre repas; & nous n'avons encore fait aucune provision pour cet hiver. Cependant comme nous avons fait venir quelques étoffes, & que je sais qu'il y a des ecclésiastiques, qui sont dans le cas de souffrir beaucoup du froid cet hiver, parce qu'ils ne peuvent faire venir leur vestiaire, ni avoir de l'argent pour en faire faire d'autres, nous avons résolu de nous en passer pour nous-mêmes, & de les employer du moins en partie pour ces dignes persécutés de Jesus-Christ. Lorsque j'ai exposé à mes confreres le triste état de ces dignes prêtres émigrés, & leur ai proposé d'employer au moins une partie des étoffes que nous avions fait venir pour nous, à les revêtir, les uns m'ont dit que non-seulement ils étoient prêts à donner les habits neufs qu'ils devoient avoir, mais même ceux qu'ils portoient; les autres qu'il falloit retrancher de la nourriture; ceux-ci disoient que c'étoient une obligation étroite pour nous; ceux-là, que, si la rigueur du froid devoit causer des infirmités à quelqu'un, il valoit bien mieux que ce fût à nous, qui ne sommes faits que pour souffrir, & qui n'avons d'autre occupation que de prier, qu'à ces dignes ministres de Jesus-Christ qui peuvent encore tous travailler pour l'Eglise; en un mot tous pensoient, qu'il falloit les secourir abondamment; & j'ai vu qu'ils ont bien plus de foi, bien plus de zele & de charité véritable, que moi; & que je ne suis point digne Sc. Frere Augustin, Supérieur indigne de la maison de Notre-Dame de la Val-Sainte, au canton de Fribourg.,,

MARSEILLE (le 22 Mai). Une grande révolution s'est opérée dans cette ville. Les sectes permanentes nuit & jour, ont une majorité décidée & effrayante pour le parti contraire; tous ceux qui ne partagent pas les opinions des sectes, ont pris la fuite & se sont réfugiés à Salon : ces sectes correspon-